

Réunion thématique de l'interface des entreprises du Forum Mondial sur la Migration et le Développement (FMMD) Lundi 18 juillet 2016 – New York (Siège de l'ONU)

Note conceptuelle

Objectif et contexte :

La conférence du 18 juillet de l'interface des entreprises du FMMD servira de plateforme pour les chefs d'entreprises pour dialoguer avec les gouvernements, ainsi qu'avec des membres des organismes des Nations Unies et de la société civile, sur des questions liées à la migration avec un encrage spécifique sur les besoins du marché du travail. Il s'agit d'une opportunité d'articuler les priorités du secteur privé et d'apporter son expertise dans l'intérêt mutuel des gouvernements, du secteur privé et de la société civile, en promouvant des règles migratoires plus transparentes, efficaces et humaines.

Lancée au cours du 8^{ème} Sommet du FMMD à Istanbul sous la présidence de la Turquie en octobre 2015, l'interface des entreprises du FMMD vise à renforcer le dialogue public-privé sur la migration et le développement, par l'accroissement de l'engagement des sociétés du monde entier. L'Organisation Internationale des Employeurs (OIE) et le *Global Agenda Council* sur la Migration du Forum Economique Mondial coordonnent le travail de l'interface des entreprises du FMMD, dont le Secrétariat est à l'OIE à Genève. Des liens vers des documents plus détaillés se trouvent à la fin de cette note conceptuelle.

Cette conférence est la deuxième conférence de l'interface des entreprises. Le résultat sera un document de position qui sera présenté lors du Sommet 2016 du FMMD à Dhaka (10-12 décembre). L'engagement actif d'entreprises représentant tous les secteurs, régions et échelles est la clé pour développer une argumentation détaillée du secteur privé en faveur de la migration.

Le Programme : Conférences-débats du matin:

Les conférences-débats porteront sur les divers sujets liés à la migration économique, avec un accent sur l'importance de règles migratoires claires et basées sur des informations pertinentes. Etant donnée la sensibilité politique du sujet, la démonstration des bénéfices tirés des investissements dans la migration de la main-d'œuvre est une priorité urgente. Ceci requiert la dissémination de bons exemples, et de données globales et régionales basées sur des preuves concrètes, indiquant les bénéfices de la mobilité de la main d'œuvre et des talents.

Conférence-débat 1 : Observations préliminaires du Groupe consultatif des entreprises (*Business Advisory Group*) du FMMD – Comment devraient être impliquées les entreprises ?

Compte tenu des tendances démographiques globales, les marchés du travail sont de plus en plus confrontés à des pénuries de compétences à tous les niveaux. Faciliter la mobilité économique est une façon de combler ces lacunes et d'alléger la concurrence mondiale croissante pour les compétences. Lever les obstacles à la mobilité des travailleurs, qu'ils

soient qualifiés ou peu qualifiés, requiert une collaboration étroite entre les gouvernements et les employeurs. M. Austin Fragomen, Président du Groupe consultatif des entreprises (*Business Advisory Group*) du FMMD, présentera des observations préliminaires à ce sujet. Les participants sont invités à faire part de leurs idées sur la façon dont les entreprises devraient être impliquées dans l'élaboration des politiques de migration.

Conférence-débat 2 : Le besoin de mobilité internationale des compétences

La mobilité des compétences et de la main d'œuvre est essentielle pour assurer la croissance et la prospérité économiques internationales. La mobilité et la diversité sont des éléments-clés du succès des lieux de travail d'aujourd'hui. Ce débat examinera comment une collaboration plus étroite entre secteurs public et privé peut servir à éliminer les barrières à la mobilité à la fois pour les travailleurs hautement et peu qualifiés. Les processus d'alignement de l'offre et de la demande de talents ainsi que le développement des compétences à long-terme sont des éléments-clés de toute politique migratoire. Les petites et moyennes entreprises (PME) en particulier manquent d'information sur le recrutement à l'étranger et les possibilités de formation au sein de l'entreprise.

Le Programme : Séances en groupes restreints de l'après-midi :

Table ronde 1 : L'expérience des entreprises en matière de migration économique

Des règles migratoires cohérentes qui prennent en compte de façon adéquate le marché du travail et les besoins des entreprises sont nécessaires, mais l'expérience et le point de vue des entreprises sont souvent absents des débats politiques. La coopération entre les gouvernements et les entreprises est essentielle pour mettre en place des cadres légaux et réglementaires qui satisfassent les différents besoins. Par exemple, des efforts publics et privés sont nécessaires pour la reconnaissance des compétences, des qualifications et/ou de l'expérience professionnelle. La table ronde abordera la question du lien entre les besoins des entreprises et les règles gouvernementales pour accéder aux talents. Les participants aborderont les questions suivantes :

- Du point de vue des entreprises, quels sont les défis liés à la mobilité des compétences et des talents ?
- Comment les institutions régionales et internationales pourraient-elles être mieux orientées vers la coopération en faveur de politiques de migration du travail cohérentes et transparentes ?

Table ronde 2 : L'accès des réfugiés au marché du travail

Le secteur privé a un rôle essentiel à jouer lorsqu'il s'agit d'aider les gouvernements à fournir un soutien humanitaire immédiat aux réfugiés, ainsi que de soutenir leur intégration et leur réinstallation. De manière plus importante, la participation du secteur privé au développement de programmes de formation et de reconnaissance des compétences est un élément clé d'une solution de long terme. Une plus grande participation du secteur privé permettrait d'ajouter des ressources indispensables et d'améliorer l'efficacité et l'optimisation des projets. Une réponse coordonnée serait bénéfique à la fois pour les entreprises, les réfugiés et les sociétés d'accueil. Les participants aborderont les questions suivantes :

- Quelles expériences ont les gouvernements dans l'élaboration de politiques du marché du travail (programmes de formation, réduction du temps d'attente pour accéder à l'emploi, cours de langue) ?
- Comment l'engagement du secteur privé dans la crise actuelle pourrait-il bénéficier à long-terme au développement des Etats actuellement dévastés ?

Table ronde 3 : Le recrutement juste et équitable

Trop peu de gouvernements ont mis en place des systèmes bien réglementés pour la circulation légale des travailleurs les moins qualifiés, exposant ainsi les populations vulnérables au risque d'être victimes de pratiques abusives de recrutement qui, dans le pire des cas, peuvent conduire au travail forcé. Ces victimes se retrouvent avec des dettes importantes après avoir payé des frais exorbitants à des intermédiaires non réglementés et leurs passeports sont confisqués. La transparence est essentielle. Les employeurs responsables de travailleurs tant hautement que peu qualifiés, doivent s'assurer que leurs employés ne soient pas sujet de traite illégale, et qu'ils disposent d'informations adéquates quant aux attentes, à la rémunération et aux avantages, ainsi que qu'à leurs droits et obligations dans le pays d'accueil. De nombreuses initiatives privées et publiques adressent ces questions. Par exemple, l'OIE et l'OIM travaillent ensemble pour développer IRIS – le système international de recrutement intègre ou *International Recruitment Integrity System*. Le BIT a également lancé FAIR, le Programme intégré sur le recrutement équitable, qui vise à prévenir la traite des êtres humains, promouvoir une migration sûre et réduire les coûts de la mobilité de la main-d'œuvre. Cette table ronde adressera la question de savoir comment assurer une meilleure synergie et une efficacité maximale au vu des nombreuses initiatives en cours.

Table ronde 4 : L'entrepreneuriat, le développement et la migration circulaire – histoires de réussite

La migration encourage l'entrepreneuriat et le développement des entreprises tant dans les pays d'accueil que de destination. Les migrants envoient des fonds destinés non seulement aux familles, mais qui contribuent également aux entreprises, à la construction d'écoles et d'établissements de formation. La migration circulaire permet aux migrants d'acquérir des compétences et de l'expérience à l'étranger, puis de les utiliser pour aider à développer leurs pays d'origine. Les participants exploreront les questions suivantes :

- Comment la migration circulaire bien gérée peut-elle encourager le développement de l'esprit d'entreprise ?
- Dans quelle mesure les migrants étrangers contribuent-ils à la création d'entreprises à forte croissance et de firmes innovantes ?

Liens utiles :

Le FMMD en bref (en anglais) : [cliquez ici](#)

Document de présentation de l'interface des entreprises du FMMD : [cliquez ici](#)

Première réunion de l'interface des entreprises du FMMD (Genève) : [cliquez ici](#)

Document de position de l'OIE sur la migration internationale de la main-d'œuvre : [cliquez ici](#)

Business case for Migration du Forum Economique Mondial (en anglais) : [cliquez ici](#)